



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUGOLS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 JUILLET 2015**

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Claude MERLI, Pierre BORJON, Anne-Sophie GABET.

Absents excusés : Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean- Louis SATTLER, Michèle BERGOUGNOUX, Yasmina LOISEAU.

Secrétaire de séance : Anne-Sophie GABET

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 juin 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

PERSONNEL COMMUNAL : Modification des effectifs

Afin de procéder au changement d'échelon de Monsieur Bruno de Lapize, le conseil municipal doit délibérer sur :

- Une création de poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- Une suppression de poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Délibération concernant les deux modifications prise à l'unanimité des présents.

AFFAIRES SCOLAIRES : Convention transport et livraison des repas de cantine dans le RPI pour l'année scolaire 2015 - 2016

Une convention concernant le transport et la livraison dans le RPI, de repas de cantine achetés à la cuisine centrale de Lalbenque, pour l'année scolaire 2015-2016, est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

ECLAIRAGE PUBLIC : Convention d'occupation domaniale de répéteurs M20 sur les supports d'Eclairage Public

Une convention autorisant l'occupation domaniale pour la pose de répéteurs M20 (permettant les télérelevés de compteurs d'eau des particuliers) sur les candélabres de la commune est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DU LOT (FDEL) : Inventaire de l'Eclairage Public

Une adhésion à la FDEL pourrait permettre de réaliser des économies concernant la surveillance, l'entretien et le remplacement des points lumineux de la commune. Afin d'analyser les propositions de la FDEL en la matière, la fédération doit d'abord procéder à un inventaire de l'éclairage public à Aujols. Coût de l'inventaire : 4.00 € par point lumineux..

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'accepter l'inventaire de l'éclairage public par la FDEL et attends ses propositions.

SÉCURITÉ INCENDIES : Prestataire entretien extincteurs

Suite à l'arrêt de coordination départementale du marché « sécurité incendie : vérification et entretien des extincteurs » par l'hôpital de Gourdon, la commune doit trouver un nouveau prestataire pour assurer ce service. Plusieurs devis ont donc été demandés.

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'attribuer le marché « vérification et entretien des extincteurs communaux » à l'entreprise Le Sénéchal Hervé.

MOTION : Fermeture de Trésoreries en zone rurale

Le conseil municipal est invité à donner son avis sur une motion concernant la fermeture des trésoreries en zone rurale.

Délibération : le conseil vote la motion à 5 voix contre la fermeture, 1 voix pour et 1 abstention.

INTERNET : Point sur l'avancement du projet - Création d'un programme d'investissement au BP 2015

La commune va se doter d'un site internet. Pour cela une entreprise spécialisée dans la création de sites internet communaux a été contactée : Fire-Live (BAYAC, 24).

Les frais annuels pour la création de ce site sont calculés à partir de cette formule : prix d'un timbre poste (lettre prioritaire) x le nombre d'habitants. Le total s'élève à 248,40 euros (hors taxes)/an pour la commune d'Aujols + 14 euros /an pour les frais de nom de domaine.

Délibération : le conseil délibère et décide la création d'un nouveau programme pour financer le site internet de la commune. Pour cela, 320 euros seront prélevés sur le compte 022 (dépenses imprévues) et transférés vers le nouveau programme n°142 (conception d'un site internet communal).

CIMETIÈRE : Point sur l'avancement du projet

Le géomètre a effectué un relevé et réalisé un plan topographique du cimetière. Ce plan a été transmis au SDAIL (Service Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) qui les soumet à des paysagistes en vue d'un appel d'offre.

AVAP : Point sur l'avancement du dossier - Préparation du cahier des charges

La commission « voirie-espaces publics-urbanisme » doit se réunir afin de travailler sur le cahier des charges d'appel à candidatures qui permettra de désigner un chargé d'étude.

QUESTIONS DIVERSES

- **Fleurissement de la commune** : Suite à sa visite d'Aujols le 15 juillet dernier, le jury des villes et villages fleuris nous a donné quelques conseils concernant le fleurissement de la commune. Le conseil municipal décide de demander plusieurs devis à des paysagistes afin d'estimer le coût de ces propositions.
- **Jour de la nuit** : Le conseil municipal décide que la commune participera à l'édition 2015 du « jour de la nuit » qui aura lieu le 15 octobre.
- **Dépôt sauvage d'ordures en bas des Ramades** : Un véhicule suspect a été observé à proximité du chemin le jour du dépôt des ordures. Les informations concernant ce véhicule et des photographies du dépôt ont été transmises à la gendarmerie de Lalbenque.
- **Igue D'Aujols** : Le conseil général a procédé à la sécurisation du site.
- **Table de ping-pong de la maison des jeunes** : Le conseil décidera prochainement du lieu d'implantation de la table après avoir pris des mesures plus précises.

- **Puits de la maison des jeunes** : Une pierre manque sur le puits de la maison des jeunes. Une réparation urgente est nécessaire afin de sécuriser le lieu.
- **Mur de Nouyrit** : Environ 2000 euros de dons ont d'ores et déjà été collectés. Les travaux sont en cours d'exécution.
- **Aides de l'état pour le développement des activités périscolaire** : Nous ne toucherons que l'aide de 50 euros/an/élève versée par l'état car la commune d'Aujols n'est pas éligible à l'aide complémentaire de 40 euros/an/élève.
- **Emprunt au Crédit Agricole pour le cimetière** : La commune demande le déblocage de l'emprunt avant septembre afin de payer le géomètre.
- **Carrière Belmon**: La société Belmon souhaite agrandir la carrière dans les trois prochaines années. Une gariotte présente sur l'un de ses terrains entrave ce projet. Elle nous propose donc de nous donner la gariotte, avec éventuellement une aide pour sa reconstruction.
- **Remplacement de Bruno de Lapize pendant son arrêt maladie** : Le remplacement de Bruno de Lapize sera décidé en septembre en fonction du prolongement ou non de son arrêt maladie.
- **Regroupement des communes en « communes nouvelles »** : Arcambal nous sollicite pour un groupement en commune nouvelle. Cette proposition est en cours de réflexion.